climat scolaire

Colloque du 18 avril 2012
Le CPE et le climat scolaire
Saint Jean De La Ruelle

ATELIER n°4
Le CPE pédagogue et évaluateur

… Un thème de réflexion pour les CPE ?

Comment l'animation du CPE contribue-t-elle à l'éducation de l'élève ?

Quelle est la place du CPE dans l'évaluation et la validation transversales des acquis ?

Quelle est sa participation dans la mise en place des dispositifs au service des apprentissages des élèves ?

→ *En quoi l'entrée en pédagogie du CPE lui donne-t-il une légitimité dans l'évaluation des élèves ?*

→ *En quoi son implication dans ce domaine lui permet-il d'influer sur le climat scolaire d'un établissement ?*

Pédagogie : Du grec « paideia » : mener, conduire, élever, accompagner…

Vie scolaire : « La vie scolaire est la vie des communautés éducatives qui forment les écoles et les établissements; elles visent le plein épanouissement des personnes. En introduisant la reconnaissance de la vie dans le système scolaire, elle apporte une visibilité à la logique des élèves et à leur demande de reconnaissance », IGEN, 1971.

Mais, « on ne peut isoler les questions disciplinaires de l'ensemble des apprentissages qui donnent sens à la présence de l'école. Les isoler, c'est précisément s'interdire de les résoudre. Car aucune règle, aucun interdit n'ont de sens si on ne me les pas en rapport avec ce qu'ils autorisent, les savoirs qu'ils permettent de s'approprier, les satisfactions intellectuelles et sociales qu'ils permettent d'espérer » P. MEIRIEU.

→ La vie scolaire, c'est donc l'affaire de tous les acteurs de l'établissement, une œuvre collective qui passe par une organisation pédagogique, éducative et administrative et qui a comme projet commun l'épanouissement de tous les membres de l'EPLE et la réussite de l'élève.

Promouvoir une vie scolaire de qualité, c'est donc promouvoir une pédagogie de la réussite. Se pose alors la question de la place du CPE dans cette relation pédagogique entre les élèves et les adultes et l'accompagnement nécessaire pour l'apprentissage des savoirs …

PETITS RAPPELS … DÉFINITIONS …

- ✓Circulaire 72-222 de 1972,
- ✓Circulaire 82-482 de 1982,
- ✓Loi d'orientation de 1989,
- ✓Décret n°89-730 de 1989, article 4 modifiant celui de 1970,
- ✓Entrée des CPE à l'IUFM et Circulaire de 1992, précisant le contenu de la formation des CPE (cahier des charges),
- ✓Rapport de l'IGEN de 2006 « le métier de CPE aujourd'hui, quelques repères »: le CPE facilite la fonction pédagogique en tant que conseiller technique du chef d'établissement. « Il est le garant du diagnostic, des objectifs, des actions mises en place et de leur évaluation dans le projet vie scolaire, ses finalités en coopérant avec l'ensemble de la communauté éducative ».
- ✓Circulaire du 29/06/2006 et la mise en place de la note de vie scolaire

EVOLUTION DU RÔLE PÉDAGOGIQUE DU CPE AU TRAVERS DES TEXTES OFFICIELS … DE SON ACCEPTATION À SA RECONNAISSANCE

Dans un contexte de massification de l'enseignement:

- ☞ l'arrivée de nouveaux publics,
- ☞ Une crise de la légitimité de l'école
- ☞ Dégradation des conditions d'accès aux savoirs …

Et de réformes :

- ☞ Loi Haby de 1975: réforme de structure
- ☞ La loi d'Orientation de 1989: réforme des méthodes
- ☞ La loi Fillon de 2005: réforme de contenus

… DANS UN SYSTÈME ÉDUCATIF QUI ÉVOLUE ET AU CŒUR D'ENJEUX ET PROBLÈMES DE TAILLE :

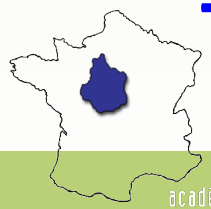

Le socle commun

Selon l'article 9 de la Loi d'Orientation et de programme :

« la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société".

Sa spécificité:

Vouloir donner du sens à la culture scolaire fondamentale, en se plaçant du point de vue de l'élève et en continuant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes.

Maitriser le socle commun,

c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie; c'est posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société; c'est être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète ».

UN PROJET AMBITIEUX:

Faire acquérir à tous un socle commun de compétences est un objectif important pour 3 types de raison :

- ☞ d'**H**umanité
- ☞ d'**E**quité
- ☞ de **C**ohésion **S**ociale

Cadres de référence actuels du socle

☞ Cadre français :

la loi d'Orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005.
Elle fait suite aux recommandations du Haut Conseil pour l'Education et elle institue un socle commun pour la scolarité obligatoire.

☞ Cadre européen:

le cadre européen de référence de 2004 qui définit « des compétences clés pour résoudre des problèmes de genre divers et pour accomplir des tâches par un apprentissage tout au long de la vie… qui devraient être transférables et donc applicables à diverses situations et contextes, et multi fonctionnelles : en ce sens qu'elles puissent être utilisées pour atteindre plusieurs objectifs, résoudre des différentes.

Cadre européen, 8 compétences clés :

> Communication dans la langue maternelle
> Communication dans une langue étrangère
> Culture mathématiques et compétences de base en sciences et technologie
> Culture numérique
> Apprendre à apprendre
> Compétences interpersonnelles, interculturelles et compétences sociales et civiques
> Esprit d'entreprise
> Sensibilité culturelle

⇔

Cadre français, 7 compétences :

- La maîtrise de la langue française.
- La pratique d'une langue vivante étrangère.
- La connaissance des principaux éléments des mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique.
- La possession d'une culture humaniste.
- La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.
- L'acquisition des compétences sociales et civiques.
- L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative.

climat scolaire

De réels changements dans nos pratiques !

- On se pose enfin la question : comment un élève apprend.
- On repense la manière d'évaluer des élèves …
- On introduit la notion de compétences.
- On lie les savoirs, les savoir être et les savoir faire par une approche pédagogique transversale.

De Philippe PERRENOUD :

« La notion de compétence désignera ici une capacité de mobiliser diverses ressources cognitives (des connaissances, des capacités) pour faire face à une situation, résoudre un problème, prendre une décision. Les compétences ne remplacent pas les savoirs, elles s'y adossent, elles en font des outils pour décider et agir. »

UNE DÉFINITION

“ une aptitude à maîtriser une famille de situations et de processus complexes en agissant à bon escient.”

Des connaissances à acquérir et à mobiliser dans le cadre des enseignements disciplinaires.

Des capacités : mettre en œuvre les connaissances dans des situations variées.

Des attitudes indispensables: ouverture aux autres, goût de la recherche de la vérité, respect de soi, curiosité, créativité.

UNE COMPÉTENCE EST UNE COMBINAISON DE CONNAISSANCES, D'APTITUDES

(CAPACITÉS) ET D'ATTITUDES APPROPRIÉES À UNE SITUATION DONNÉE. LES

COMPÉTENCES CLÉS SONT CELLES QUI FONDENT L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL,

L'INCLUSION SOCIALE, LA CITOYENNETÉ ACTIVE ET L'EMPLOI.

Connaissances

Connaissances du vocabulaire, de la grammaire, de l'orthographe

Permettent de développer des capacités à …

Aptitudes, capacités

Capacité d'écrire, de lire, de s'exprimer à l'oral

Attitudes

Le goût pour la lecture, l'ouverture au dialogue, la volonté de justesse dans l'expression...

EXEMPLE : -------\

POUR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE

climat scolaire

3 types d' EVALUATION:

- ✓ **EVALUATION DIAGNOSTIQUE**: Moyen d'identification des acquis et d'analyse des besoins des élèves. Support d'aide à la construction des stratégies pédagogiques. AVANT

- ✓ **EVALUATION FORMATIVE**: mise en œuvre en situation au cours d'activités aux objectifs identifiés et en appui sur des critères de réussite appropriés par les élèves. PENDANT

- ✓ **EVALUATION SOMMATIVE**: En fin de processus de formation et en cohérence avec l'évaluation formative. Elle permet la mesure des acquis et aboutit le plus souvent à une notation. APRES

Avec le socle commun:

On généralise **l'évaluation diagnostique** :

- Pour permettre un repérage des difficultés de l'élève, difficultés à traiter en aide individualisée.

On tend vers **l'évaluation formative** :

- Pour que l'élève se sente impliqué.

On affiche les **objectifs** :

- pour pouvoir mesurer le degré d'atteinte et ainsi pouvoir informer les familles.

Du quotidien…..

Au-delà des textes institutionnels et incitatifs, chaque CPE, dans sa pratique éducative fait preuve de pédagogie au quotidien:

- ☞ Les entretiens individuels et/ou avec la famille
- ☞ Les interventions devant le groupe-classe,
- ☞ Le conseil de classe
- ☞ Les réunions de bilan d'élèves (GAIN, groupe de suivi, PPS…)

…à une évaluation spécifique…

Sur des dispositifs précis transversaux :

NVS, HVC, conseil pédagogique, actions d'éducation à la santé et citoyenneté …

Lors de personnalisation/individualisation/remobilisation des parcours :

PPRE, ATP, AE, PAI, PPS, Tutorat, AI…

Dans un cadre institutionnel précis :

projet vie scolaire, projet d'établissement, contractualisation de l'établissement …

Le CPE est au cœur des pratiques pédagogiques et doit assumer son rôle de conseiller technique du chef d'établissement de par son expertise, son éthique et ses valeurs professionnelles et sa vision globale des élèves.

PILIER 6 : LES COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES : pour favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, pour exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, pour refuser la violence.

A : VIVRE EN SOCIETE		
CONNAISSANCES	**CAPACITES**	**ATTITUDES**
Connaître les règles de vie collective	Respecter les règles	Respect de soi, des autres
Savoir ce qui est permis, interdit	Communiquer, travailler en équipe	Respect de l'autre sexe
Distinguer sphères privée, professionnelle et publique	Evaluer les conséquences de ses actes	Respect de la vie privée
Etre formé aux gestes de premiers secours	Porter secours	Volonté de résoudre pacifiquement les conflits
Etre éduqué à la sexualité, à la santé, à la sécurité	Respecter les règles de sécurité (ASSR)	Conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité, sens de la respon-sabilité par rapport aux autres Nécessité de la solidarité : personnes en souffrance en France ou ailleurs

B : SE PREPARER A SA VIE DE CITOYEN		
CONNAISSANCES	**CAPACITES**	**ATTITUDES**
Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Convention internationale des Droits de l'Enfant, symboles de la République	Savoir évaluer la partialité, la subjectivité d'un discours, d'un récit	Savoir ce qu'est une Loi, connaître la valeur d'un engagement
Règles fondamentales de la vie démocratique, lien entre le respect des règles de la vie sociale et politique et les valeurs de la République	Savoir distinguer un argument rationnel/ d'autorité	Etre conscient de ses droits et devoirs
Notions juridiques de base (identité, responsabilité, nationalité …), Fonctionnement de la justice	Identifier, classer, soumettre, mettre à distance.	Porter de l'intérêt pour la chose publique
Notions de gestion	Distinguer le réel / le virtuel	Etre conscient des enjeux de la solidarité
Grands organismes internationaux, l'UE	Savoir construire son opinion personnelle, la nuancer	Etre conscient de l'importance du vote
Grands traits des organisations en France : pouvoirs, fonctions de l'Etat, démographie, recettes et dépenses publiques, services sociaux (aides)	Etre éduqué aux médias	Vouloir, accepter de participer à des activités civiques

climat scolaire

PILIER 7 : L'Autonomie et l'Initiative : pouvoir échanger, pouvoir agir, pouvoir choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même.

A : AUTONOMIE : condition de réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de la vie		
CONNAISSANCES	**CAPACITES**	**ATTITUDES**
Connaître les processus d'apprentissage	S'appuyer sur des méthodes de travail	Volonté de se prendre en charge
Connaître ses points forts, ses points faibles	Savoir respecter des consignes	Volonté d'exploiter ses facultés intellectuelles et physiques
Connaître l'environnement économique (l'entreprise, les métiers, les niveaux de qualification)	Etre capable de raisonner avec logique et rigueur. Distinguer ce qui est sûr et ce qu'il faut prouver.	Etre conscient de la nécessité de s'impliquer, d'avoir envie d'apprendre
	Identifier un problème pour le résoudre. Identifier l'erreur et la rectifier. S'auto-évaluer. Développer sa persévérance.	Etre conscient de l'influence des autres sur ses choix et valeurs
	Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager	Avoir une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité

B : L'esprit d'Initiative : concevoir, mettre en œuvre, réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques.		
CONNAISSANCES	**CAPACITES**	**ATTITUDES**
TOUTES	Passer des idées aux actes	Prendre des initiatives
	Définir une démarche adaptée au projet. Déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.	Etre indépendant et inventif
	Trouver et contacter des partenaires, des personnes-ressources	Etre curieux et créatif
	Prendre des décisions, s'engager, prendre des risques en conséquence	Etre motivé et déterminé
	Prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe.	Savoir anticiper

Etre ambitieux dans ses pratiques, MAIS …

- Avoir conscience de ses limites : temporelles, statutaires, organisationnelles …
- Absence de programme, absence de structure et d'horaires identifiés
- Délimiter, présenter et assumer son champ d'action (notion de transparence, collaboration avec enseignants et EDD…)
- Accepter et faire accepter d'inscrire sa participation dans la durée
- Prendre de la distance, s'organiser, déléguer, être force de proposition pour créer des outils

Comment ?

- **F**aire des choix : Viser peu de compétences, un nombre d'élèves précis, une durée déterminée, des situations et des modalités d'évaluation précises en complémentarité d'autres membres de la communauté éducative.
- **U**tiliser différemment le temps scolaire
- **S**'interroger sur les méthodes d'apprentissage
- **P**rendre sa place sans vouloir l'exclusivité

Quelques exemples, présentation de fiches réalisées :

- L'aide à la recherche de stage des élèves de 3DP6
- Le CPE dans la formation et la mise en place d'un dispositif de médiation.

Et faire évoluer le climat scolaire :

- ☞ En redonnant du sens à l'école en plaçant l'élève acteur de sa formation et sa réussite
- ☞ En développant le sentiment de compétence des élèves et « l'estime de soi », en valorisant leurs réussites et leurs progrès
- ☞ En développant des relations nouvelles avec les parents, partenaires essentiels de la réussite des élèves (sentiment de reconnaissance des familles)
- ☞ En développant le sentiment d'appartenance à une communauté en conduisant des actions et projets pluridisciplinaires

Merci de votre attention

La parole est à partager !